

La naissance d'un enfant

DANS quelle mesure la naissance d'un enfant retentit-elle sur les conditions d'existence d'une famille ? Comment les mères d'un enfant en bas âge envisagent-elles des maternités ultérieures ?

Sur ces thèmes, l'INED a effectué en 1974 une enquête auprès d'un échantillon représentatif de 2 136 femmes mariées ayant eu un enfant au cours du troisième trimestre de 1973 (1). Dans 42 % des familles il s'agissait du premier enfant, dans 32 % du second ; 13 % venaient d'avoir leur troisième enfant, 13 % un enfant de rang supérieur à 3.

Seule une minorité de femmes (28 %) s'est préparée à l'« accouchement sans douleur ». 44 % des maris ont assisté à l'accouchement. Peu de mères (30 %) allaitent leur bébé et encore moins (14 %) le font au-delà du premier mois.

Le coût d'une naissance

Le coût direct de l'accouchement a été totalement pris en charge par la Sécurité sociale dans trois cas sur quatre. Les dépenses non couvertes - 260 F en moyenne - représentent, le plus souvent, les frais d'hospitalisation en chambre individuelle. Elles sont supportées le plus fréquemment (41 %) par les femmes inscrites à un régime « non-agricole, non salarié », le moins fréquemment (15 %) par celles relevant du régime « fonctionnaire » qui bénéficient plus souvent des prestations d'une mutuelle, et par 23 % des femmes relevant du « régime général » de la Sécurité sociale.

Mais la naissance entraîne aussi des achats onéreux, plus fréquents il est vrai pour le premier enfant : ainsi, un berceau ou un lit est acheté par 63 % des familles accueillant leur premier enfant, mais seulement par 30 % pour le se-

cond, 24 % au-delà. Pour le landau ces proportions sont respectivement 62 %, 21 % et 26 %, pour la baignoire 55 %, 16 % et 12 %. Les allocations prénatales et primes de maternité allègent le plus souvent ces frais, mais ne sont pas toujours perçues ou le sont partiellement, en raison des formalités qu'elles impliquent.

Environ un an après la naissance, un quart seulement des personnes interrogées estiment être financièrement « plus gênées qu'avant ». Cette proportion est plus forte pour les premières naissances (30 %) que pour les troisièmes (21 %), ce qui n'était pas évident, et, pour les revenus bas (inférieurs à 3 000 F/mois, 30 %) que pour les revenus élevés (plus de 5 000 F/mois, 13 %). Elle peut paraître faible, ce qui semble indiquer que les sacrifices matériels consentis sont psychologiquement compensés par les satisfactions affectives.

Le nourrisson dans la vie quotidienne

La présence d'un enfant en bas âge entraîne évidemment un accroissement des tâches ménagères, supporté principalement par la mère. Sept femmes sur dix souhaiteraient pouvoir faire appel à un service d'aide ménagère, même s'il était payant, souhait partagé par toutes les catégories sociales. Mais la relative modicité des sommes que les personnes favorables seraient disposées à payer implique qu'un tel service, pour fonctionner, soit subventionné.

L'arrivée d'un enfant entraîne de nouvelles modalités d'occupation du logement, qui dépendent à la fois de la dimension de la famille et du nombre de pièces disponibles.

Lorsque les dimensions du logement le permettent, l'enfant dispose d'une pièce pour lui seul. C'est le cas pour 52 % des aînés, mais 47 % de ceux-ci dorment avec leurs parents. Pour le second enfant, l'enfant partage la chambre des parents, dans, au total, 38 % des familles, celle

(1) « La naissance d'un enfant. Incidences sur les conditions de vie des familles. » INED, *Travaux et Documents*, cahier n° 81, 1977.

de l'aîné dans 36 %. S'il s'agit du troisième enfant, les parents le font dormir dans leur chambre (51 %) plutôt qu'avec le ou les « grand(s) » (19 %) (tableau 1).

Tableau 1. — La chambre du bébé

	Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant	Enfant de rang >3
Dort seul	52	24	29	9
Dort avec ses parents	47	29	46	58
Dort avec aîné (s)	-	36	19	26
Dort avec parents et aîné (s)	-	9	5	5
Autres cas	1	2	1	2
Total	100	100	100	100

La naissance et l'activité professionnelle de la mère.

Trois femmes sur quatre (75 %) sont actives avant la naissance de leur premier enfant, 40 % après la naissance du second. Du premier au troisième enfant, 27 %, puis 30 % et 35 % des femmes, actives avant la naissance, cessent de l'être après (tableau 2).

Tableau 2. — Maternité et profession (en %)

	1 ^{re} naissance	2 ^e naissance	3 ^e naissance	4 ^e naissance ou +	Ensemble
Femmes actives avant la naissance (pour 100 femmes)	76	52	38	16	55
Femmes actives après la naissance (pour 100 femmes)	60	39	26	14	43
Femmes ayant interrompu leur activité à l'occasion de la naissance (pour 100 femmes actives avant la naissance)	27	30	35	27 (*)	29

(*) Ce taux, calculé sur un faible effectif, doit également être interprété en tenant compte de la proportion d'agricultures parmi les mères de quatre enfants ou plus.

Cet état de fait est en contradiction avec l'aspiration des femmes interrogées à exercer une activité professionnelle, même si elles ont des charges de famille : plus d'une femme active sur deux (55 %) ne souhaite pas interrompre son activité. Parmi les femmes inactives, 30 % souhaitent avoir une activité immédiatement, et 38 % à terme ; moins d'une sur quatre n'envisage aucune activité, même dans un avenir plus ou moins éloigné.

De plus, les moyennes citées recouvrent d'importantes disparités entre situations sociales et

professionnelles. Ainsi, après la seconde naissance, les « employées » poursuivent leur activité deux fois plus souvent que les « ouvrières », et les « cadres moyens ou supérieurs » trois fois plus souvent (tableau 3).

Tableau 3

	Ouvrières		Employées		Cadres moy. ou supérieurs Prof. lib.	
	1 ^{re} naissance	2 ^e naissance	1 ^{re} naissance	2 ^e naissance	1 ^{re} naissance	2 ^e naissance
Femmes actives avant la naissance (p. 100 femmes)..	80	43	84	59	88	72
Femmes actives après la naissance (p. 100 femmes)..	58	20	64	45	81	66
Femmes ayant interrompu leur activité à l'occasion de la naissance (p. 100 femmes)..	33	61	29	29	14	12

Ces écarts importants reflètent évidemment des différences considérables dans l'intérêt, tant financier que personnel, des métiers exercés, d'autant qu'il faut mettre en balance revenus procurés et coûts (transports, garde...) et pénibilité du travail de la mère.

L'enquête donne d'intéressants aperçus sur les modes de garde des enfants dont la mère travaille. La garde par la mère elle-même n'est évidemment fréquente que pour les catégories qui travaillent surtout à domicile : agriculteurs (70-80 %), artisans-commerçants (42-56 %) (2).

Pour les autres catégories (tableau 4), le recours à un employé de service n'est fréquent que pour les « cadres supérieurs et professions libérales ». Les personnes de la famille, essentiellement les grands-mères (deux fois plus souvent maternelles que paternelles), sont plus fréquemment mises à contribution par les ouvriers. Le recours à la crèche est lié à l'urbanisation : 7 % en moyenne, 15 % dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Mais dans toutes ces catégories la forme de garde le plus pratiquée est le recours à des gardiennes, dont un peu plus du tiers seulement serait « agréées », c'est-à-dire contrôlées par les services publics de santé, d'après les réponses données par les mères à l'enquête.

(2) Le premier pourcentage est obtenu quand on définit la catégorie socio-professionnelle par l'activité du père, le second par celle de la mère.

Tableau 4. — Garde des enfants dont la mère travaille (en %)

	Catégorie socio-professionnelle du père			
	Ouvriers	Employés	Cadres moyens	Cadres sup. et Prof. lib.
Par la mère .	11	6	6	5
Par du personnel	2	2	7	25
Par un membre de la famille : à domicile	12	11	5	7
hors domicile	30	21	22	11
Par une gardienne	36	45	45	38
A la crèche .	6	8	12	8
Autres et sans réponse	3	7	3	6
Total	100	100	100	100

Sentiments et projets

Les femmes interrogées déclarent avoir été, en apprenant qu'elles étaient enceintes, « satisfaites » dans 76 % des cas pour le premier enfant, 59 % pour le second, 37 % pour le troisième, 17 % au-delà. Complémentairement, les femmes déclarant avoir été « contrariées » sont respectivement 16 %, 31 %, 49 % et 71 %. Le père (selon la déclaration de sa femme) est un peu plus souvent « satisfait » que la mère (65 % contre 58 % et 21 % de « contrariés » contre 32 %). Réponses qui recourent celles à la question sur les projets de maternités ultérieures (tableau 5) et toutes les autres observations (3) :

(3) Voir : *Population et Sociétés*, n° 100, mars 1977 : « Le nombre d'enfants, hier et aujourd'hui. »

Tableau 5. — Avez-vous l'intention d'avoir encore un ou plusieurs enfants, avez-vous l'intention de ne plus en avoir, ou n'avez-vous pas encore d'idée précise à ce sujet ?

	Après la naissance du			
	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant	4 ^e enfant
J'ai l'intention d'en avoir encore (*)	74	22	9	6
J'ai l'intention de ne plus en avoir..	13	68	84	88
Je n'ai pas d'idée précise	13	10	7	6
Total	100	100	100	100
Dimension moyenne attendue	2,1	2,3	3,1	5,4

(*) Y compris les femmes enceintes au moment de l'enquête, respectivement : 10 %, 6 %, 4 % et 3 %.

de nos jours une famille, c'est le plus souvent deux enfants, quelquefois trois, rarement plus. Fait important : les projets varient peu avec la catégorie sociale, les ressources, l'âge et la durée du mariage, l'activité de la mère.

Coûts directs et immédiats largement couverts par la collectivité, relative acceptation des sacrifices matériels qu'entraîne l'entretien d'un tout jeune enfant, mais contradiction entre les faits et les souhaits en matière de travail professionnel de la femme, généralité du « modèle collectif » de la famille à deux ou trois enfants, tels sont donc les principaux résultats de cette enquête, au moins si l'on s'en tient à cette abstraction qu'est la moyenne générale, bien commode pour le discours, mais dissimulatrice de différences dont elle montre plusieurs types.

Alain MONNIER

DÉMOGRAPHIE

La contraception aux États-Unis (1)

De 1965 à 1973, la proportion de couples utilisant un moyen contraceptif a peu varié aux États-Unis. Mais des modifications très importantes se sont pro-

(1) D'après : C.F. Westoff « Trends in Contraceptive Practice » : 1965-1975, *Family Planning Perspectives*, vol. 8, n° 2, mars-avril 1976 et K. Ford « Contraceptive utilisation among married women » *Monthly vital statistics report*, vol. 25, n° 7, sept.-oct. 1976.

Une analyse plus détaillée paraîtra dans *Population*, n° 3-1977.

duites dans la nature des moyens employés : en huit ans, la proportion totale des contracepteurs utilisant des méthodes de haute efficacité, pilule, D.I.U. (stérilet) ou stérilisation est passée de 40 à 70 %, alors que les méthodes traditionnelles (condom, retrait) reculaient nettement ; la stérilisation volontaire prend surtout une place importante : 12 % des contracepteurs en 1965, 23 % en 1973 (il est possible que la hausse soit un peu exagérée, en raison d'un changement d'attitude psychologique à l'égard de la stérilisation volontaire mais le phénomène reste réel). Par âge, elle représente 6 % des contracepteurs de 15-24 ans, 23 % de ceux de 25-

34 ans, 36 % de ceux de 35-44 ans. Parmi les couples dont la femme a au moins 30 ans, la stérilisation est maintenant la méthode la plus fréquente. Les méthodes de haute efficacité sont relativement un peu plus fréquentes chez les contracepteurs appartenant à la population noire et aux groupes à faibles revenus, aux couples dont la femme travaille en dehors du foyer. La fréquence globale d'emploi de ces méthodes s'accroît régulièrement avec la parité. Les États de l'Ouest semblent à l'avant-garde de l'évolution : la stérilisation y est largement pratiquée, et le D.I.U. y jouit d'une faveur particulière.

F. MUNOZ-PERÈZ

Les disparités démographiques régionales en Italie (1)

Entre 1901 et 1971 la population de l'Italie est passée de 33 à 54 millions d'habitants mais, alors qu'elle triplait dans le Latium, qu'elle doublait en Lombardie, qu'elle augmentait de 60% en Vénétie, la croissance était inférieure à 25% dans le Sud (Abruzzes, Basilicate, Calabre, Sicile). Dans ces régions, la population est même restée presque stagnante depuis 1951 du fait d'une émigration considérable vers le Nord du pays et l'étranger, tandis que la population augmentait de 40% dans le Latium et de 30% en Lombardie.

Le vieillissement général de la population a aussi un caractère régional accentué : le rapport de la population masculine de 60 ans ou plus aux moins de 15 ans passe de 27% en 1901 à 58% en 1971 pour l'ensemble du pays mais selon les régions il varie en 1971 entre 32% et 100% (en Ligurie). Pour les femmes, ce rapport national passe de 28,7 à 38,4 (vieillesse plus marquée que du côté masculin), mais régionalement, l'éventail s'ouvre de 29 à 111% en Romagne et même 129% en Ligurie.

En revanche l'évolution générale des facteurs démographiques tendrait à restreindre les déséquilibres régionaux. Pour la fécondité, l'homogénéisation est caractéristique : le taux de fécondité général qui était de 69,7 naissances pour 1 000 femmes de 14 à 49 ans, en 1901, diminue légèrement à 65,1 en 1972 mais alors qu'en 1901, ce taux, selon les régions allait de 38 à 109, en 1972 il s'inscrit entre 50 et 86 ; le Sud demeure quand même la région à plus forte fécondité ; toutefois celle-ci remonte depuis 1960 dans le Piémont, le Frioul, en Vénétie et en Ligurie alors qu'elle baisse partout ailleurs.

De même, à répartition par âge identique, les taux de mortalité se resserrent entre régions (pour les hommes, on passe de 8,4 pour mille en Calabre à 12 pour mille en Vénétie, pour les femmes, de 9,8 pour mille dans le Val d'Aoste, à 8 pour mille en Toscane).

La mortalité infantile a baissé fortement depuis 1901 comme dans toute l'Europe : de 179 décès de moins d'un an pour mille naissances vivantes masculines à 29,9 en 1972 et de 162 pour mille à 23,8 pour le sexe féminin, mais les différences régionales sont proportion-

nellement plus élevées (de 19,6 pour mille à 44,1 pour mille en 1972 en regard de 149 et 203 pour mille en 1901).

Les mouvements migratoires entre régions ont été considérables. Les soldes entre 1962 et 1971, période d'intense transformation économique en Italie, s'élèvent à + 406 000 dans le Piémont, + 541 000 en Lombardie + 82 000 dans le Latium mais - 337 000 en Sicile, - 263 000 en Campanie, - 235 000 en Calabre, - 226 000 dans les Pouilles et - 101 000 en Sardaigne pour ne citer que les valeurs extrêmes.

Depuis quelques années le mouvement d'émigration vers l'étranger a beaucoup diminué ; le solde migratoire national qui s'élevait à - 33,3 pour 10 000 habitants en 1960 n'a été que de - 0,7 pour 10 000 en 1972.

P.L.

ENSEIGNEMENT

Une opinion est-allemande (1)

Cinq principes sont à la base de la formation scolaire et universitaire en République Démocratique Allemande :

1° L'enseignement doit non seulement contribuer au développement de la personnalité mais « concourir... au progrès social, scientifique et technique de la collectivité ».

2° « La planification de l'enseignement, en particulier celle de l'enseignement supérieur doit tenir compte des besoins futurs de main-d'œuvre... ».

3° La planification a certes pour but de satisfaire les besoins et les intérêts des individus mais elle doit aussi se préoccuper des besoins de la société ; « Il est donc souhaitable... d'orienter les étudiants... par des conseils appropriés vers telles études ou telles professions ».

4° « Il convient d'assurer l'équilibre entre la croissance de la demande de main-d'œuvre dans les différentes branches d'activités et la formation du personnel qualifié pour y répondre ».

5° Il faut « veiller à ce que les diplômés formés en accord avec les plans de main-d'œuvre soient bien

(1) La planification de la main-d'œuvre et l'enseignement supérieur en République démocratique allemande. E. Sachse, professeur à Berlin Est. *Revue Internationale du Travail*. Juin 1976.

affectés au type de travail pour lequel leurs services sont requis ».

« C'est sur la base de la demande (d'emplois) prévue que l'on planifie l'admission des étudiants et, bien entendu, l'ensemble du processus d'enseignement et de formation professionnelle ».

Comme il faut « concevoir le contenu de l'enseignement supérieur en fonction des objectifs du plan », une « étroite collaboration entre les futurs employeurs des diplômés... et les autorités responsables de l'enseignement supérieur » est nécessaire.

L'auteur, un professeur de la République démocratique allemande, conclut que si le système a bien fonctionné depuis vingt ans grâce aux besoins croissants en diplômés de l'enseignement supérieur, un certain ralentissement de ces besoins va obliger à réorienter l'enseignement.

P.L.

VIENT DE PARAÎTRE

Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien deuxième édition
par Michel Fleury
et Louis Henry

Format 12 × 19, 200 p.,
Relié : 28,90 F
En vente à l'INED

SOMMAIRE DE « POPULATION » N° 2, 1977

INED :

Sixième rapport sur la situation démographique de la France. I. Données démographiques ; II. La mortalité.

Louis ROUSSEL :
Démographie et mode de vie conjugale au Danemark.

Jean-Louis SERRE et
Philippe LEFEVRE-WITTIER :
Echange sociologique et échange génétique.

Jean-Claude CHESNAIS :
Fluctuations démographiques et dépenses de Sécurité sociale.

Jean-Paul SARDON :
La stérilisation dans le monde. I. Aperçus médicaux et législatifs.

(1) *Statistische sociali*. Istat. 1975.